

Challenge CAP Triathlon Auvergne Rhône-Alpes

Le *Challenge CAP Triathlon Auvergne Rhône-Alpes* est un événement sportif de grande envergure qui met en avant quatre épreuves incontournables de la région, offrant un défi stimulant pour les passionnés de triathlon. Voici les détails clés pour ce challenge :

1. Les Épreuves du Challenge :

Chaque triathlète participant à l'une des épreuves suivantes cumule des points et peut prétendre au classement final (Attention, pendant le week-end du Vercorsman, seule l'épreuve la plus longue courue et finie sera prise en compte) :

- **Raid Nature Vercors Challenge** : 2000 points de base
- **Vercorsman M** : 1000 points de base
- **Vercorsman L** : 1800 points de base
- **Vercorsman XL** : 3000 points de base
- **Triathlon par équipe du Val de Drôme en Biovallée** : 1500 points de base
- **La Marandonne (Bike and Run) Les Furieux** : 800 points de base
- **BONUS de participation à 4 épreuves** : 2000 points

2. Système de Points :

- **Points de participation** : À chaque épreuve complétée, un nombre de points est automatiquement attribué (voir ci-dessus).
- **Points de performance** : Des points additionnels sont attribués en fonction du temps réalisé par chaque participant sur chaque épreuve. Cela permettra de récompenser non seulement la persévérance, mais aussi la performance individuelle.

3. Conditions de Participation :

- Le challenge est ouvert aux licencié(e)s et aux non-licencié(e)s.
- Les participants doivent être majeurs.
- S'acquitter des droits d'inscription pour chaque épreuve du challenge.
- Les droits d'inscription sont obligatoires pour garantir la participation à chaque épreuve et le classement final du challenge.
- **INSCRIPTION AUTOMATIQUE AU CHALLENGE AURA** dès la première épreuve de la saison à savoir le **RAID NATURE VERCORS CHALLENGE**

4. Finale et Cérémonie de Clôture :

- La finale du challenge aura lieu lors de **La Marandonne (Bike and Run)** le samedi 18 octobre 2025.
- Les cinq triathlètes Homme et Femme ayant cumulé le plus de points sur l'ensemble des épreuves seront récompensés lors de la cérémonie de clôture, qui se tiendra à la fin de l'épreuve de la Marandonne.

5. Récompenses :

Les cinq premiers triathlètes Homme et Femme du *Challenge CAP Triathlon Auvergne Rhône-Alpes* (soit 10 athlètes) seront récompensés lors de la cérémonie de clôture, sous les conditions suivantes :

- Présence Obligatoire et Inscription Obligatoire à la Marandonne des Furieux : Les cinq premiers H et F du classement devront être présents lors de la cérémonie de clôture à la Marandonne pour recevoir leur récompense.
- Pour être primé (5 premiers H/F), il faut obligatoirement résider en région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA).
- Vainqueur du Challenge : Le et la triathlète classé(e) en première position se verront attribués le titre honorifique de CHAMPION RHONE ALPES CAP TRIATHLON et recevront un PASS pour un stage de triathlon d'une semaine à Argelès-sur-Mer en avril 2026 soit deux stages OFFERTS.
- Classements 2e à 5e : Des prix supplémentaires seront également remis aux autres finalistes pour honorer leurs performances.

Ces récompenses soulignent l'engagement et l'excellence des athlètes tout au long du challenge.

Objectifs :

Ce challenge vise à encourager la participation et la fidélité aux épreuves organisées dans la région, tout en créant un classement compétitif pour valoriser l'endurance, la polyvalence et la performance des participants au travers des différentes disciplines du triathlon.

Ce challenge représente une opportunité pour les triathlètes de la région de se confronter sur plusieurs formats de compétition, dans des paysages variés, avec une reconnaissance à la clé pour les meilleurs d'entre eux.